

## Les soldes continuent à l'Éducation nationale : liquidation totale ! Tout doit disparaître !

Selon une note du Centre d'Analyse Stratégique, organisme rattaché à Matignon, sur l'emploi public dans les pays de l'OCDE, la France serait bonne dernière des 34 pays membres de l'OCDE pour l'encadrement des élèves : "il y a 6,1 enseignants pour 100 élèves en France. C'est le taux le plus bas des pays de l'OCDE". Mais il faut croire que c'est encore trop, les suppressions de postes continuent : 14700 pour la rentrée prochaine dans le public.

L'objectif d'économies budgétaires guide l'ensemble des réformes, mais pas seulement : il s'agit aussi de poursuivre l'ouverture du grand marché de l'éducation au secteur privé. On peut se demander ce qu'il restera du service public d'éducation d'ici quelques années. Plutôt que de « réformes » c'est d'une véritable liquidation dont il faut parler.

#### Dans le désordre :

- « réforme » du lycée qui ne vise qu'à augmenter le nombre d'élèves par classe,
- stages pendant les vacances pour faire semblant de compenser les dégâts des réductions d'horaires-matières,
- gestion par projets pour espérer avoir le simple droit de fonctionner « normalement »,
- évaluation par le chef d'établissement (la mise en place de directeurs-chefs d'EPLE bloque encore dans le primaire, mais pour combien de temps ?) et valorisation de la soumission à la hiérarchie,
- mastérisation et marginalisation des concours pour le recrutement (se profile même le projet de formations en alternance, où les étudiants en licence et master assureraient des cours dans les établissements, payés comme des AE),
- saccage de la voie technologique (en commençant par les STI, où les collègues sont obligés de se reconvertir, en se formant sur leur temps libre, la loi sur la mobilité pouvant permettre de se débarrasser de ceux qui ne seront pas assez « flexibles »),
- casse du statut avec l'extension du dispositif CLAIR/ECLAIR et généralisation des postes à profil (là encore, la loi sur la mobilité pourra servir au besoin à éliminer les collègues récalcitrants),
- évaluation par compétences à tous les niveaux, avec un livret de compétences qui suivra l'élève, de la maternelle à l'université puis l'entreprise
- liquidation du service public d'orientation, au plus grand bénéfice d'officines privées...



On pourrait poursuivre l'énumération, mais la logique d'ensemble est toujours la même : économies budgétaires et désengagement de l'État. Nous savons que cela se fait au détriment des élèves, surtout les plus fragiles d'entre-eux, et au détriment des personnels, dont les conditions de travail ne cessent, et ne cesseront, de se détériorer. En l'absence de mobilisation massive cette politique de liquidation se poursuivra, quelques soient d'ailleurs les résultats de prochaines élections... SUD Éducation continuera d'agir pour organiser une riposte à la hauteur des enjeux. Rejoignez-nous pour nous donner plus de force!

#### Programme CLAIR: face à une évaluation menée à la vitesse de l'ECLAIR..

Depuis la rentrée, 105 établissements de 10 académies parmi ceux « concentrant le plus de difficultés en matière de climat scolaire et de violence » expérimentent le dispositif CLAIR (collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite). Sont ainsi concernés 4 collèges et 2 lycées de l'académie de Strasbourg, équitablement répartis entre les deux départements.

Avec cette réforme, l'éducation prioritaire glisse de la question de l'échec scolaire à celle de « climat scolaire ». Le dispositif est clairement présenté comme une alternative aux dispositifs d'éducation prioritaire existants, en particulier les RAR et les ZEP. En effet de « hauts responsables » cités par Le Monde n'ont-ils pas affirmé à propos des ZEP que « ça n'a jamais marché, la preuve : une fois qu'un établissement y est entré, il n'en sort jamais » ? C'est oublier classement ZEP n'a jamais eu vocation à régler tous les problèmes économiques et sociaux qui restent les principaux facteurs d'échec scolaire. Les intentions étaient transparentes, dès le début. D'après la circulaire de mise en place du 7 juillet 2010 : « Le programme CLAIR sera étendu à la rentrée 2011, dans le cadre d'un examen de la cohérence des géographies prioritaires existantes, en liaison avec la politique de la ville ». Depuis, cette extension a été précisée : le 12 janvier, Christian Nique, chargé d'une mission d'évaluation du dispositif, a annoncé qu'il concernera dès septembre 2011 249 collèges et lycées mais aussi 1725 écoles. Pour l'occasion, il a été renommé et devient le dispositif ECLAIR.

Alors, s'agit-il encore d'un nouvel avatar de ces dispositifs dont la durée de vie est à peu près égale à celle de la dernière lubie ministérielle ou présidentielle? Peut-être pas, car il semble que cette fois l'attaque soit plus sérieuse: le dispositif émane de l'éminence grise de Sarko, l'ancien recteur de l'académie de Créteil Blanquer. Il a reçu le soutien politique des pointures de l'UMP qui ont « réfléchi » sur le volet école du programme présidentiel. Comme l'annonce un article du Monde du 14 janvier « L'école française change de modèle ». Nous ajouterions bien « et pas pour le mieux ! ». Que contient-il qui en fasse une telle arme de querre?

#### Des innovations dévastatrices

- Les pleins pouvoirs aux chefs d'établissements. Citons à nouveau la circulaire : « Le recrutement des personnels enseignants, d'éducation, administratifs, sociaux et de santé dans les établissements relevant du programme CLAIR sera effectué sur proposition des chefs d'établissement ». Par ailleurs, Gérard Longuet, récemment promu ministre de la défense, a déclaré le 3 novembre 2010 : « Il faut un patron qui puisse entrer dans les classes et exfiltrer les enseignants qui sont en rupture avec le projet d'établissement ».
- Une invention : le préfet des études (terme en fait inventé par les jésuites pour leurs écoles au XVI<sup>e</sup> siècle!). Nouveau caporal, ainsi défini par la circulaire : « Membre de l'équipe de direction, chaque préfet des études est, sous l'autorité du chef d'établissement, le responsable pédagogique et éducatif du niveau de classe qui lui est confié ».
- Un traitement purement sécuritaire du problème de l'échec scolaire : diagnostic police sur l'établissement, collaboration avec les équipes mobiles de sécurité et recentrage des enseignements sur le socle commun.
- Cerise sur le gâteau, pas de moyens supplémentaires pour les établissements CLAIR. Certains établissements désignés pour être CLAIR se sont même vu supprimer des moyens vie scolaire! Le collège Sophie Germain de Cronenbourg a, par exemple, perdu 69 heures sur sa DHG, obligeant de nouveaux collègues à quitter l'établissement ou à travailler sur deux établissements dès la rentrée prochaine!

#### Construire la mobilisation en Alsace, maintenant!

Ce dispositif apparaît donc comme une véritable machine de guerre non seulement contre les établissements ZEP mais aussi contre l'organisation du système éducatif tel que nous le connaissons. Nul doute que Gérard Longuet songe aussi aux écoles lorsqu'il parle de la nécessité d'un « patron » dans les établissements. Nul doute encore que ce terme de « patron » fait référence au modèle managérial rêvé depuis longtemps par les politiques néolibéraux.

#### Quelle résistance ?

Depuis le mois de juin, certains établissements sont entrés en résistance contre ce projet qui les menaçait directement: un collège de Créteil a même été « déclairisé » pendant les vacances. De nombreux CA des établissements CLAIR des autres académies ont voté contre le projet, mais l'administration passe outre ces décisions... au nom de l'autonomie offerte par le projet CLAIR.

Le 7 décembre s'est tenue une intersyndicale nationale qui a abouti à un communiqué dans lequel les organisations demandent « le retrait de la circulaire n° 2010-096 du 7 juillet 2010 et l'abandon de toute pression à l'égard des personnels ». C'est un point d'appui mais pour Sud éducation, la mobilisation est urgente et doit s'intensifier.

Une intersyndicale alsacienne s'est elle aussi réunie dès janvier afin de dénoncer par un communiqué la mise en place de ce programme et ses dangers. Cela dit, la mobilisation reste bien trop timide dans l'académie et surtout isolée. Ici ou là, des collègues qui se sont organisés pour résister au niveau de leur établissement ont subi une véritable répression administrative : obstruction syndicale, inspections-sanctions, gel de la note administrative, etc...

#### SUD Éducation riposte

Il nous paraît nécessaire de mettre davantage en exerque le volet sécuritaire et la régression pédagogique du dispositif qui va toucher en priorité les élèves qui ont le plus besoin d'école. Nous regrettons l'absence, pour le moment, d'actions nationales intersyndicales contre ce dispositif. Il est urgent que les établissements CLAIR de l'académie se coordonnent entre eux, mais aussi avec les établissement RAR qui basculeront dans ce dispositif dès l'an prochain. Il faut aussi se donner les moyens d'élargir la mobilisation dans toutes les académies. C'est pourquoi un travail fédéral anti-CLAIR est en cours, avec la mise en place décidée par la fédération des syndicats SUD éducation d'une liste de contacts des établissements concernés et d'un site (http://auclairdelalutte.org/): il s'agit de favoriser la circulation des informations et des expériences afin de mieux coordonner l'action et développer une mobilisation.



Ne nous laissons pas dicter par les politiciens néolibéraux leurs choix idéologiques sécuritaires et leurs choix économiques uniquement financiers : nous savons par expérience que seul le choix éducatif est le bon dans les zones prioritaires, à condition d'y mettre de véritables moyens.

## Mise en place de la mastérisation :

Ça y est on y est! Jusqu'au cou! La réforme de la mastérisation, combattue il y a deux ans de ça par les étudiants et nos collègues du supérieur dans un mouvement de grande ampleur, notamment à Strasbourg, est entrée en vigueur depuis la rentrée 2010. Comme on pouvait s'y attendre, le bilan est catastrophique.

#### Des stagiaires en souffrance



Nous le constatons tous dans les établissements concernés et la presse s'y est intéressée un temps : nos collègues stagiaires font une entrée chaotique dans le métier marquée par des semaines de 18 heures auxquelles s'ajoutent des sessions de stage. Ils sont débordés et, comme nous avons pu le constater lors de la réunion intersyndicale organisée en janvier, un bon nombre d'entre-eux sont en souffrance : cadences de travail infernales, stages à répétition à l'intérêt douteux et dont ils ne peuvent de toute façon rien tirer puisqu'ils ont constamment la tête dans le guidon, rapports parfois difficiles avec des tuteurs qui ne sont pas toujours dans l'établissement etc...

Cerise sur le gâteau, nos jeunes collègues ont appris par mail, à la veille du réveillon, que les deux fois deux semaines de stages filés qu'on leur faisait miroiter depuis septembre étaient annulées et remplacées par des séances le mercredi après midi, sur ordre du nouveau recteur : autrement dit, si on ajoute leurs 18 heures d'enseignement à ces stages, ils entrent dans le métier plus qu'à temps plein, le tout sans compensation salariale, bien évidemment. Conséquence : dès novembre le nombre de démissions au niveau national était de 65 contre 48 l'année précédente à la même époque, selon un rapport de la DGRH.

#### En master, ce n'est pas mieux!

A l'autre bout de la chaîne de la mastérisation, ça ne va pas mieux. Les étudiants en master 1 enseignement souffrent eux aussi d'une formation absurde et mise en place à la va-vite. En effet, on leur impose désormais une triple formation : pédagogie, théorie et recherche. Ils doivent donc, en deux ans, préparer un concours difficile qu'ils passeront en novembre de leur master 2, suivre des cours de pédagogie et des stages et mener à bien un projet de recherche sans valeur universitaire, puisqu'il ne leur permettra même pas de poursuivre leurs études dans ce domaine. Le tout entraîne évidemment une surcharge inacceptable d'horaires et de travail personnel. A ces cadences infernales s'ajoute un certain nombre de désagréments : absence d'informations claires, cours sans salles, communication inexistante entre les UFR et l'ex-IUFM, préparation inadaptée à la certification CLES (certification en langue) désormais obligatoire. Mis bout à bout, ces éléments font de l'année de master 1 un premier palier d'écrémage. En master 2, ce n'est pas mieux. Un rapport de l'inspection général d'histoire-géographie pointe du doigt des chiffres inquiétant : le nombre de candidat à ce CAPES a baissé de 23% et le taux d'abandon est passé de 30,5 à 44,3 %. Dans l'académie de Strasbourg, 137 candidats s'étaient présentés aux examens de ce CAPES en mars, ils n'étaient que 66 en septembre ! La baisse des inscriptions et le fort taux d'abandon montre que pour beaucoup d'étudiants, mener de front le master et la préparation du concours est devenu mission impossible!

## chronique d'une catastrophe annoncée

#### Se mobiliser contre la mastérisation, maintenant!

Face à cette réforme, la mobilisation se construit. Au niveau national, le collectif stagiaire impossible, appuyé par une large intersyndicale, mène une lutte depuis la rentrée. Dans l'académie, les stagiaires en Lettres Modernes ont interpellé la presse et, à l'initiative d'une intersyndicale alsacienne, une réunion publique a rassemblé une quarantaine de stagiaires dans le but de préparer une entrevue au rectorat pendant laquelle une fin de non recevoir a été signifiée aux syndicats et aux stagiaires. Les étudiants en master 1 enseignement, quant à eux, se sont constitués en collectif à Strasbourg.

Cette mobilisation doit s'amplifier et converger. Les étudiants, les stagiaires, les tuteurs mais aussi tous les personnels titulaires qui se sentent concernés doivent se mobiliser ensemble pour gagner. C'est pourquoi nous appelons dès la rentrée 2011 au boycott du tutorat. Ce n'est pas aux collègues de limiter les dégâts d'une réforme calamiteuse!



SUD Éducation a toujours refusé cette contre-réforme de la formation des enseignant qui obéit à une logique budgétaire et empêche les étudiants issus des classes populaires d'accéder à l'enseignement. Cependant, nous avons également conscience que les étudiants en master et les stagiaires demandent des améliorations immédiates.

C'est pourquoi nous demandons :

- → Tout de suite :
- •La validation de tous les stagiaires entrés en fonction cette année
- •La satisfaction des revendications exprimées par le collectif des étudiants en master enseignement
- → Dès la rentrée 2011
- •L'abrogation des décrets sur la masterisation
- •La mise en place d'un recrutement à bac +3 qui débouche sur une formation professionnelle de deux ans mêlant pratique professionnelle et formation théorique et donnant droit à la validation d'un master professionnel

## Le livret

### Vers une standardisation de notre système

Le texte ci-dessous s'appuie essentiellement sur le livret de compétences dans le primaire, mais les questions soulevées sont aussi valables pour le collège, et permettent une première approche critique de ce type d'évaluation par compétences qui se met en place, et qui constitue, aux dires même de ses concepteurs et promoteurs, une évolution radicale de concevoir l'enseignement. Il ne s'agit pas d'un simple outil pédagogique, qui par certains aspects pourrait paraître intéressant, mais d'une machine de guerre au service de l'employabilité et de la flexibilité. Vous trouverez des textes complémentaires sur le sujet à l'adresse http://sudeducalsace.info/spip.php?article836

#### Le livret de compétences, qu'est-ce ?

Le livret de compétences est un ensemble d'items plus ou moins pertinents qui doivent être validés par les enseignants. Ce livret devra suivre l'élève du CE1 jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. (art. D.311.9 du décret N°2007-860)

Un exemple d'item qui doit être validé en fin de CM2 :

- « Maîtrise des connaissances dans divers domaines scientifiques (les objets techniques) et les mobiliser ».
- Il faut valider les objets techniques! On peut se demander comment valider cet item et que veut-il dire?
- A la fin du CM2 les items doivent être validés pour que l'élève ait le socle commun ; une fois un item validé la compétence ne peut plus être dévalidée.

#### A qui cela doit-il servir?

Officiellement, le livret suit l'élève jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire puis il lui sera remis. (décret N°2007-860)

Dans ce texte, on peut lire qu'il est utile aux parents d'élève pour suivre la scolarité de l'élève. C'est totalement faux. En effet, les 7 pages d'items du CM2 à évaluer sont déjà indigestes pour les enseignants mais deviennent totalement illisibles pour une partie de la population.

Autre exemple:

« Inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchainements à visée artistique ou expressive ».

Quels sont les parents qui vont lire de tels textes ? A quoi cela va-t-il réellement servir ?

Dans une note d'information envoyée par un IEN aux enseignants (30/08/2010), on peut lire :

« Faisant référence à la loi du 24/11/2005, il répond au projet "d'orientation et de formation tout au long de la vie". Il concerne à terme les adultes qui doivent être informés, conseillés, accompagnés en matière d'orientation professionnelle. Ce passeport peut être ouvert pour chaque élève depuis la 5ème jusqu'à la Terminale. Il s'appuie sur les activités civiques et sociales, sportives, associatives dans et hors de l'établissement et peut être complété des titres, certifications, attestations et diplômes obtenus par le jeune. »



## de compétences.

### éducatif et la surveillance des enseignants

Ce texte montre bien la dérive que va entrainer le livret scolaire. Notez qu'il parle aussi d'activité hors de l'établissement. En outre, il indique qu'il devra suivre l'adulte. Ceci montre la grave dévire de ce livret qui devrait s'arrêter à la fin de la scolarité obligatoire mais qui, pour certains IEN, devrait aussi servir pour orienter l'élève puis l'adulte dans la vie professionnelle. (Il faut bien remplacer les COP qui sont supprimés dans l'indifférence totale).

De ce fait, des résultats de l'école primaire pourraient fournir des renseignements pour une activité professionnelle. Alors que penser de l'item suivant qui doit être validé au CM2 :

« Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ».

Si on suit le texte ci-dessus et qu'on ne valide pas cet item, il suivrait l'adulte tout au long de sa carrière professionnelle? Le fait de ne pas valider un tel item pourrait cataloguer un élève pour toute sa scolarité voire pour sa vie professionnelle. Comment orienter un jeune qui n'a pas acquis cet item? Ne serait-ce pas le début d'une discrimination? Par ailleurs je rappelle qu'un item ne peut pas être dévalidé!



#### Que peut faire l'enseignant?

Le livret de compétences est obligatoire, donc tous les enseignants du primaire et du secondaire (collège) doivent le remplir. On peut penser qu'il ne va pas tarder à débouler au lycée, ou de fait, la validation des items au cours des trois ans du cycle reviendra à un bac en contrôle continu en cours de formation (CCF) et signera donc la fin de l'actuel baccalauréat.

Vu le manque évident d'intérêt pédagogique de ce livret, la validation d'items préétablis ne laissant plus la place à une pédagogie différenciée, nous nous trouvons devant 3 solutions possibles :

- -La suppression de ce livret par l'Éducation Nationale,
- -La validation de ce livret par les enseignants et son utilisation,
- -Le refus de travailler avec un tel outil et de ce fait soit valider tous les items pour tous les élèves ou ne rien valider du tout.

On vient de voir, rapidement, les dangers potentiels de l'utilisation de ce livret. Ne pas valider les items peut évidemment se retourner contre les élèves. Il semble peu probable que ce livret soit supprimé dans l'immédiat...

En conséquence, SUD Éducation appelle les enseignants à s'organiser pour la suppression de ce livret, et tant qu'il sera obligatoire, les invite à valider tous les items aussi bien dans le primaire que dans le secondaire.

### Menace sur l'orientation des élèves!

différentes actions qui ont été menées récemment.

les C.I.O...

#### Un véritable démantèlement est à l'œuvre.

La loi de la formation et de l'orientation tout au long de la vie contre laquelle SUD Éducation s'est insurgé permet Depuis plusieurs années, le recrutement des COP est en la mise en place d'une labellisation des CIO, sur un cahier berne, seul 1 conseiller d'orientation psychologue sur 6 des charges, dont les seuls critères sont la création d'un partant à la retraite est remplacé depuis 2003 : pôle orientation métiers qui regroupent différents résultat, le corps des COP a perdu 25 % de titulaires. partenaires de l'emploi, de la formation initiale et de la Par ailleurs, la précarisation est en marche: dans formation continue dans un même lieu ou en réseau. Des certains CIO 50 % des personnels sont des contractuels, CIO vont disparaître car non labellisés!

Dans ces structures, les personnels relevant des services de l'emploi, de la formation initiale et continue sont amenés à recevoir et conseiller des élèves, des adultes, des demandeurs d'emploi.

Comment imaginer un seul instant que l'orientation d'un élève, donc d'un être en devenir, et d'un adulte, dont la problématique est l'insertion, est la même chose et peutêtre pris en charge par des personnes dont l'horizon, la formation, les valeurs professionnelles sont différents voire opposés?

On voit bien la conception qu'a le gouvernement de l'orientation : alors qu'on parle de construction de projet de vie et d'avenir, celui-ci répond insertion professionnelle. La destruction de la formation professionnelle et la mise en avant de l'apprentissage participe aussi de ce mouvement ainsi que le laminage du lycée et en particuliers des séries STI, STL, et bientôt STG.

Le réseau des CIO connaît actuellement une réelle amputation: une cinquantaine de CIO ou annexes sont menacés dans leur existence et leur fonctionnement, suite à la fronde des conseils généraux qui arrêtent brutalement le financement de ces structures et le désengagement de l'État. Rappelons qu'une convention liait l'État et les conseils généraux pour le financement de certains CIO; les services de l'état n'ont pas relayé la déficience des conseils généraux et laisse mourir à petit feu ces structures.

deux CIO disparaissent : le CIO STRASBOURG NORD a fermé début janvier, et celui de WISSEMBOURG va fermer dans quelques mois, alors que

Les attaques contre le service d'orientation de le Conseil Général a maintenu sa dotation financière, l'éducation nationale sont encore d'actualité malgré les c'est l'État ici qui détruit un service public qui a fait ses preuves lésant ainsi les élèves et les familles....

Sont visés les conseillers d'orientation psychologues et Le vide introduit permet la privatisation de l'orientation par la création d'officines privées, payantes, qui va bénéficier uniquement aux familles les plus favorisés.

#### Du coté des personnels.

sans statut et sans stabilité.



Dans le même temps, la réécriture des missions de ces personnels est œuvre et devrait en sortir prochainement; on assiste à un véritable transferts des missions des COP aux enseignants, qui sont surchargés de travail et ne sont pas formé à cette nouvelle mission. Par ailleurs un enseignant peut-il à la fois conseiller des élèves sur leur parcours et histoire de vie et évaluer ces mêmes élèves?

Ce qui se joue ici, c'est la sortie de l'orientation du giron de l'Éducation nationale

SUD Éducation s'oppose fortement à cette tentation.

Une intersyndicale se réunit depuis plusieurs mois pour dénoncer le démantèlement du service d'orientation de l'éducation nationale...

SUD Éducation demande l'abrogation de la loi de l'orientation et de la formation tout le long de la vie qui institue ce saccage, la reprise du recrutement à hauteur des besoins et l'arrêt de la suppression des CIO .

## Les pions parlent aux profs!

Amis de l'Éducation nationale, vous avez réussi votre concours, peut-être récemment, peut-être il y a quelques années, à l'époque ou il y avait plus de postes disponibles, ou l'on ne supprimait pas de places de fonctionnaires. Vous avez votre sésame, votre traitement mensuel, la sécurité de l'emploi (pour combien de temps ?)... Vous partagez aussi, le souci d'une école pour tous, d'un enseignement efficace et serein pour les générations futures, du bon apprentissage des matières enseignées et surtout de la vie en société à nos jeunes.

Moi je suis précaire en vie scolaire, je galère à passer des concours parce que je travaille en même temps, dans votre bahut, souvent dans des conditions difficiles. Mon conseil est de regarder autour de vous, dans votre établissement scolaire, auquel vous êtes peut-être attaché. Parfois la vie au sein des établissement est exemplaire et cette exemplarité sert de repère aux jeunes à qui l'on enseigne plus que des maths ou de l'histoire, le respect des autres, des valeurs humaines, d'une certaine moralité dans son accomplissement personnel et collectif.

Hélas, la plupart du temps, c'est très loin d'être le cas. Des collègues sont harcelés au travail par la hiérarchie et plus ils sont précaires et plus il est aisé de leur mettre la pression. Voyez les vies scolaires des collèges et lycées dont vous faites partie. Visitez un peu et regardez ce qu'il s'y passe : des pressions hiérarchiques scandaleuses sur les assistants d'éducation, profitant du fait qu'il n'ont que des contrats à très courte durée. Résultat, on leur attribue des missions et des responsabilité que la faiblesse de leur salaire ne justifie en rien et dont ils ne peuvent pas être juridiquement responsable (surveillance des examens). On ne leur donne pas accès à des primes, auxquelles l'ensemble du personnel des établissements à droit (prime ZEP). De plus en plus souvent, on les fait travailler 41h par semaine, afin qu'ils rattrapent les congés scolaires, auxquels tous les autres ont droit sans aucun rattrapage. On leur fait rattraper leurs arrêts maladie et on leur met la pression pour qu'ils viennent travailler, même malades. Quand ils osent s'insurger contre ces pratiques scandaleuses, il peut arriver qu'ils soient victimes de harcèlement, les poussant à démissionner avant la fin de leur contrat, pourtant si court en durée. Lorsqu'un assistant d'éducation demande à bénéficier d'un contrat de trois ans, valable selon les statuts du poste, on lui rétorque que s'il avait un contrat de trois ans, il se "reposerait sur ses lauriers et qu'il ne foutrait plus rien".

Ceci veut-il dire que les titulaires ne foutent plus rien dans nos établissements? Bien sur que non!

Notre bonne éducation est de plus en plus soumise à la logique libérale, managériale. Les valeurs de l'ambition personnelle assouvie en marchant sur les autres sont de plus en plus mises en avant, les élèves le voient et sont amenés à suivre ce triste exemple. Lorsqu'un élève observe en salle de permanence dans un collège, un assistant d'éducation se faisant queuler dessus comme du poisson pourri par sa principale, il s'engouffre rapidement dans la

> brèche du discrédit. Apprendre le respect envers les adultes, c'est aussi voir les adultes se respecter entre eux. En faisant des économies de personnel, de budget, de moyens, le Ministère de l'Éducation nationale met en difficulté le personnel éducatif sur le terrain, qui, avec une situation au travail qui se dégrade, à tendance à se diviser, à se cloisonner, parfois à se détester jusqu'à se mettre sciemment des bâtons dans les roues, sous le regard de

jeunes prenant exemple sur eux.

Il ne s'agit pas que l'on devienne tous copains comme cochon, mais une entente cordiale au moins, dans le respect de chacun serait nécessaire et la vie d'un établissement devrait concerner tous ses membres. Cela permettrait d'éviter de laisser dégénérer certaines situations, certains harcèlements, certaines solitudes au travail surtout dans un métier concernant l'enseignement, l'éducation. Droits syndicaux bafoués, contrats précaires de plus en plus précaires, retraits de fonctions éducatives, blessures non prises en compte par l'administration, paiements en retards, mépris, les exemples sont nombreux, réguliers et se passent dans toutes les régions de France. Hélas, la situation des personnels précaires de vie scolaire ne leur permet pas de défendre leur droit en tout sérénité. Vous avez le pouvoir de les défendre!

Ne laissons pas l'individualisme exacerbé prôné dans notre vie quotidienne prendre en main totalement l'éducation de nos jeunes, soyons solidaires entre nous. Par exemple, exigez que nos élus en CA demandent des contrats de trois ans pour les assistants d'éducation et refusent d'engager des personnels sous contrats aidés!

Soyons attentif au fonctionnement de notre établissement et au fonctionnement de l'éducation au niveau national. Cela concerne chacun d'entre nous.

# Où va l'école primaire?

Que dire de l'école primaire sinon que l'état continue son entreprise de démolition. Les dernières réformes la laissent dans un triste état.

En effet, après le malheureux épisode de Base-Elèves, le sillon du fichage continue à être creusé : nous avons dû faire passer les nouvelles évaluations CE1 et CM2. En ce qui concerne celles du CM2 tout le monde (chercheurs, députés, enseignants, parents, ...) est d'accord sur le fait que de les faire passer en février -donc avant que le programme soit clos- est une aberration. Tout le monde, ou presque : notre hiérarchie ne l'a pas compris et quand on pose la question à une inspectrice, la réponse est toujours la même : il faut les préparer (c'est à dire les bachoter) au mépris de toute pédagogie. De plus, si nous suivions les indications des IEN, nous devrions passer des évaluations en sciences, allemand, au CP, en GS ... alors que ces dernières ne sont pas obligatoires.

Et que dire de la dernière invention, le livret de compétence ? Nous vous renvoyons à l'article en pages 6 et 7.

Pour continuer le travail de destruction, on ne forme plus les enseignants (mastérisation), on remplace peu à peu les enseignants remplaçants par des vacataires. Vos enfants pourront de ce fait avoir des instituteurs, pardon des professeurs des écoles titulaires et remplaçants non formés!





Mais ce n'est pas tout: On pourrait penser que notre hiérarchie nous aiderait dans ce contexte difficile. Mais non, elle n'est pas là pour ça, mais pour nous faire appliquer les lois même les plus anti-pédagogiques (évaluations, livret de compétences etc...). Rendons lui justice, cependant : au moment des inspections, elle se fait parfois un débutant, et elle nous fera bientôt passer toutes les années un entretien pour évaluer notre carrière. Tout ceci ne ferait-il pas penser à une entreprise du CAC 40 ?

Comme le bilan de toutes ces transformations est positif pour notre hiérarchie, il faut bien-sûr supprimer des classes (après les élections sinon nos pauvres conseillers généraux de la majorité présidentielle pourraient avoir à s'expliquer sur la politique éducative). Et pour que ces coupes franches passent mieux, on donne une prime au recteur afin que l'intérêt qu'il pourrait porter à l'avenir de la jeunesse disparaisse devant les Euros!

Pour mettre fin à cette politique de casse, nous demandons :

- La fin des suppressions de postes
- La suppression du livret de compétences
- Une vraie formation des enseignants

Et surtout que le ministère se rende compte que nous travaillons avec des jeunes qui sont notre avenir et que ne plus les éduquer conduira notre société à sa perte. L'éducation d'un jeune n'est pas une marchandise et de ce fait, elle n'a pas de prix!



# pour renforcer le syndicalisme!

#### Un syndicat démocratique.

SUD existe dans l'Éducation nationale depuis 1996. Les luttes de décembre 1995 ont amené l'exigence d'un syndicalisme différent. Le syndicalisme que nous essayons de mettre en place est un syndicalisme où l'ensemble des décisions appartient d'abord à la base. Ce sont les assemblées générales d'adhérents qui décident. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi temps. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élus et vos représentants partagent votre quotidien professionnel.

#### Un syndicat intercatégoriel.

SUD Éducation ne se contente pas de syndiquer les enseignants. Nous pensons que malgré les différences de statut, tous les salariés exerçant dans un même établissement doivent travailler et donc lutter ensemble. C'est pour cela que SUD défend aussi bien les enseignants que les assistants d'éducation et les personnels TOS, les administratifs... Nous pensons également que le combat pour une autre éducation a une cohérence à tous les niveaux. Nous syndiquons donc aussi bien des personnels du primaire et du secondaire que du supérieur.



#### Un syndicat de lutte et de transformation sociale.

SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Le syndicat est un outil pour organiser les salariés, leur permettre de confronter leurs idées, construire le rapport de force, mobiliser et gagner. Tout syndicat pourrait tenir ce discours, nous essayons de le transformer en actes. Ces actes passent aussi par la formation syndicale. Tout adhérent a le droit et la possibilité de se former pour participer à la vie syndicale comme pour lutter plus efficacement sur son lieu de travail. SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société.



Adhérer à SUD Éducation c'est renforcer un syndicalisme de lutte, un syndicalisme à la fois radical dans sa critique de la société actuelle et pragmatique dans sa relation au monde, un syndicalisme engagé dans les mouvements sociaux aux côtés de tous les sans-droits, mais aussi un syndicalisme intercatégoriel qui refuse les corporatismes hérités du passé syndical de l'Éducation nationale et parfois de son présent. On ne vous obligera pas à prendre une carte, ni avant de vous défendre, ni après. Nous préférons vous convaincre de notre action plutôt que vous cotisiez pour services rendus. Mais être syndiqué c'est aussi pouvoir faire valoir ses droits à l'information, aux formations syndicales, participer à des réunions entre collègues syndiqués...

Pour toute information supplémentaire ou en cas de difficultés dans votre établissement :

Un téléphone : 06 31 26 72 23

Un mail: sudeducalsace@no-log.org

Un site Internet: www.sudeducalsace.info

Une permanence les mercredi après-midi à partir de 17h30 au local, 32 boulevard de Lyon à Strasbourg



### est aussi membre de l'union



L'Union syndicale Solidaires, constituée à partir de dix syndicats autonomes, non-confédérés, regroupe actuellement 45 fédérations ou syndicats nationaux. Elle est présente dans la quasi totalité des départements à travers des structures interprofessionnelles locales.

Les syndicats membres appartiennent à des secteurs professionnels très divers - relevant aussi bien du secteur public que du secteur privé : aérien, banques et finances, culture, éducation, énergie, industrie, métallurgie, Poste et télécommunication, rail, recherche, santé... Aujourd'hui, Solidaires est la première organisation syndicale dans un certain nombre d'établissements, d'entreprises, de services, d'administrations, de ministères...

Cette union interprofessionnelle, qui compte actuellement près de 90 000 adhérents, met en œuvre un fonctionnement original basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que de ce qui divise. Il s'agit de mieux s'organiser pour mieux agir ensemble et éviter les phénomènes d'institutionalisation, de délégation de pouvoir, d'experts, de superstructures que connaissent trop souvent les grandes confédérations.

C'est une autre façon de vivre les structures interprofessionnelles. En ce sens, nous avons l'ambition de contribuer à répondre à la crise du syndicalisme et de participer à sa rénovation pour redonner aux salariés le goût de l'action collective.

Des clivages importants existent dans le mouvement syndical français. Solidaires entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et transformation de la société. Un syndicalisme de lutte pour la construction de réels rapports de forces pour contrer les politiques libérales. Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs favorables aux salariés, chômeurs, précaires, pauvres...

Aujourd'hui, il s'agit de créer des conditions d'actions efficaces pour imposer d'autres choix économiques et sociaux. Pour nous, défendre efficacement les travailleurs, c'est être capable d'agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence. Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si dans le même temps rien n'est fait pour s'attaquer aux causes premières qui font que ces décisions sont prises. Notre union syndicale essaye de développer une stratégie et une pratique syndicales, au niveau professionnel comme au niveau interprofessionnel, permettant aux salariés de mieux faire le lien entre ce qu'ils vivent sur leurs lieux de travail et une mondialisation libérale et financière en marche d'un bout à l'autre de la planète. C'est pourquoi notre syndicalisme ne s'arrête pas à la porte des lieux de travail et s'inscrit pleinement dans un mouvement altermondialiste dont l'importance et l'impact ont déjà permis d'ouvrir des brèches dans l'idéologie libérale

Afin de participer à la construction d'un pôle social alternatif qui puisse être efficace contre le libéralisme, Solidaires favorise l'unité d'action et les convergences avec toutes les forces syndicales qui s'opposent à celui-ci et poursuit un travail « en réseau » avec les associations et mouvements citoyens impliqués dans ce même combat. A ce titre, Solidaires s'investit pleinement dans des initiatives tels les Forum sociaux, est parmi les membres fondateurs d'ATTAC, participe à la Coordination de la marche mondiale des femmes, est engagé dans le réseau des Marches européennes contre le chômage la précarité et les exclusions, le CCDDSP (convergences pour la défense et le développement des services publics), le Réseau Éducation sans frontières, le Collectif Uni(e)s contre une immigration jetable...

